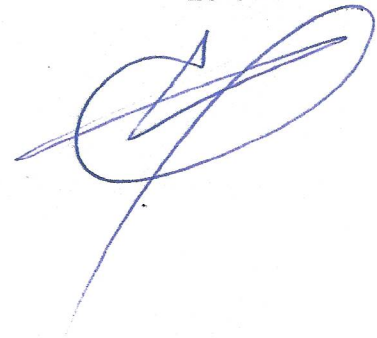


DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
Communauté de communes des Trois Forêts
4, Route de Châtillon
52120 CHATEAUVILLAIN
Tél: 03.25.01.38.53.

Premier feuillet – Page 1

Le CE



REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

**Enquête publique relative au projet de PLUi de la
Communauté de communes des Trois Forêts (CC3F), à
l'abrogation des cartes communales de Giey-sur-Aujon et
Blessonville, ainsi qu'à un PDA (Périmètres Délimités des
Abords) de 12 communes de la CC3F.**

Commune

**ESPACE FRANCE SERVICES CC3F
ARC-EN-BARROIS**

OBJET DE L'ENQUETE :

Enquête publique relative au projet de PLUi de la Communauté de communes des Trois Forêts (CC3F), abrogation des cartes communales de Giey-sur-Aujon et Blessonville, ainsi qu'à un PDA (Périmètres Délimités des Abords) de 12 communes de la CC3F.

ARRETE D'OUVERTURE D'ENQUETE :

Arrête d'ouverture de Madame la Présidente de la CC3F n°2025-016 du 07/11/2025.

COMMISSION D'ENQUETE :

M. Bernard RORET, Président de la commission.
M. Yves VAILLANT, Membre de la commission.
M. Dario ZUGNO, Membre de la commission.

DUREE DE L'ENQUETE : 36 jours.

Date d'ouverture de l'enquête

01 décembre 2025 à 08 heures.

Date de clôture de l'enquête

05 janvier 2026 à 18 heures.

REGISTRE D'ENQUETE :

Il comporte 10 feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la Commission d'enquête et destinés à recevoir les observations du public. Ces dernières peuvent être adressées par écrits à la Commission d'enquête dans les mairies des 29 communes de la CC3F et au siège de cette dernière, ou par voie électronique à : enquete.publiqueplui@cc3f52.fr ou <https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/>

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Ils seront tenus à la disposition du public dès leur réception au siège de la CC3F aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et sur le site de celle-ci conformément à l'arrêté communautaire ci-dessus.

RECEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du publique aux permanences énumérées ci-dessous

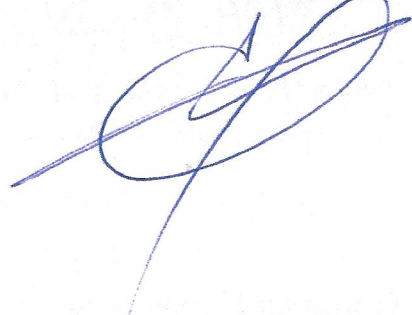
Maranville	VAILLANT	Mardi	02/12/2025	14h/17h	Mairie
Arc-en-Barrois	ZUGNO	Mercredi	03/12/2025	14h/17h	Mairie
Montheries	VAILLANT	Vendredi	05/12/2025	9h/12h	Mairie
Châteauvillain	RORET	Samedi	06/12/2025	9h/12h	EFS-CC3F site le Chameau
Villiers-sur-Suize	ZUGNO	Mercredi	10/12/2025	14h/17h	Mairie
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	ZUGNO	Jeudi	11/12/2025	9h/12h	Mairie
Aubepierre-sur-Aube	ZUGNO	Vendredi	12/12/2025	9h/12h	Mairie
Bricon	RORET	Samedi	13/12/2025	9h/12h	Mairie
Châteauvillain	RORET	Mercredi	17/12/2025	14h/17h	Mairie
Richebourg	VAILLANT	Jeudi	18/12/2025	14h/17h	Mairie
Maranville	VAILLANT	Vendredi	19/12/2025	14h/17h	Mairie
Arc-en-Barrois	ZUGNO	Samedi	20/12/2025	9h/12h	EFS- Le Relais
Châteauvillain	RORET	Mardi	23/12/2025	14h/17h	Mairie
Laferté-sur-Aube	VAILLANT	Mardi	30/12/2025	9h/12h	Mairie
Bricon	RORET	Lundi	05/01/2026	14h/17h	Mairie

Aucune réunion publique n'a été organisée par la Commission d'enquête du temps de l'enquête publique.

Première journée

Le 01 décembre 2025 à 08 heures a été ouvert le présent registre.

Le Commissaire enquêteur



Observations de M.

①

M^r Wagner Jean Charles. le samedi 20 Décembre a 9 heures demeurant 17 Rue Gabriel peignot Arc en Barois je suis propriétaire d'un Terrain Rue des épeux a Arc en Barois cadastré AC 58 d'une superficie de 16,26 ares. j'ai constaté que dans le cadre du PHSI cette parcelle est placée en Agricole. Hier j'ai déposé un permis de construire le 16 Mai 2023 PC 0517235 001 en mairie d'Arc en Barois. l'arrêté accordant ce permis date du 5 mai 2023. le panneau de la demande est visible sur le Terrain. le notaire est en attente du piquetage pour la cessation du Terrain. Je demande à ce qu'il y ait un changement de zonage pour la parcelle en UB

~~Wagner~~

②

M^r Beisand Didier demeurant 6 rue du Beuffa à Giery sur Aijon le samedi 20 décembre 2025 à 10h20

Je viens voir le commissaire enquêteur pour avoir des informations sur 2 parcelles situées dans le village. Parcelle AA 0160 de 561m² et la parcelle AA 0127 de 594m². Elles ai sont en zone UB. donc constructibles. C'était l'objet de ma question car je viens

(5) Mme BÖTSCHI Stéphanie demeurant Domaine du Val Bregant
57210 Arc en Aruais; le samedi 20 décembre à 11h50
Je suis revenue à la demande du commissaire enquêteur
qui a livré les réponses à mes questionnements. Donc mon
projet est bien validé il se situe en secteur NH2 ce qui
est conforme avec la possibilité d'effectuer des hébergements
insolites dans la limite de 30m² chacun ainsi que
d'une construction de 500m² au maximum et démontable.

~~Bötschi~~

Le 05 janvier 2026 à 18^{h00} heures,

le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné Jain Zingwa, commissaire enquêteur, déclare
clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 36 jours
consécutifs,
du 01 décembre 2025 à 08 heures au 05 janvier 2026 à 18 heures.

Les observations ont été consignées au registre
par 05 personne(s)
(pages n° 3 à 5)

En outre, j'ai reçu φ lettre(s) ou note(s) qui est (ou sont) annexée(s) au
présent registre.

- 1 – Lettre ou note en date du de M.
.....
- 2 – Lettre ou note en date du de M.
.....
- 3 – Lettre ou note en date du de M.
.....
- 4 – Lettre ou note en date du de M.
.....
- 5 – Lettre ou note en date du de M.
.....

Le 05 janvier 2026
Le Commissaire enquêteur

